



Communiqué de presse

Livange, le 13 juin 2018

Grèves dans le secteur des soins : la COPAS s'inquiète pour les résidents et soutient les salariés SAS

La COPAS ne peut que s'étonner de certains propos reportés par la presse. La COPAS confirme avoir adressé un appel de solidarité à ses membres afin de soutenir les maisons concernées par un mouvement de grève. Contrairement à ce qui a été affirmé, la proposition de la COPAS ne vise ni le travail intérimaire (solution illégale dans le cas d'une grève), ni le prêt temporaire de main d'œuvre (option qui n'a pas été envisagée en l'espèce), mais bien la sous-traitance qui n'est pas interdite par le code du travail. Par ailleurs, une telle possibilité est également prévue dans la convention-cadre (art.29) qui régit les rapports entre la CNS et les prestataires d'aides et de soins dans le cadre de l'assurance dépendance. Il va sans dire que la COPAS dispose d'avis juridiques en la matière.

La COPAS juge inacceptable que les résidents soient pris en otage par une grève mettant en danger leur santé et sécurité. Sa première préoccupation et sa priorité ont toujours été la prise en charge de qualité des personnes dépendantes. C'est dans cette optique qu'elle a lancé son appel de solidarité afin de soutenir le personnel ayant accepté la charge de travail supplémentaire causée par l'absence de leurs collègues en grève.

Par ailleurs, la COPAS déplore l'absence d'un droit de réquisition dans la loi luxembourgeoise pour le secteur d'aide et de soins et du secteur social. La solidarité entre prestataires reste donc la seule solution face à une grève non-généralisée.

À ce jour, la COPAS compte 53 membres qui gèrent au Grand-Duché de Luxembourg la quasi-totalité des maisons de soins, des centres intégrés pour personnes âgées, des centres de jour psycho-gériatriques, des structures et services pour personnes en situation de handicap, des institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière, des réseaux d'aide et de soins à domicile et quelques logements encadrés. Pour aider et accompagner les usagers de leurs structures et services, les membres de la COPAS emploient plus de 11.000 salariés.